



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Dominique POTIER
Député de Meurthe-et-Moselle

Madame Annie Genevard
Ministre de l'Agriculture, de l'Agro-alimentaire
et de la Souveraineté alimentaire
78 rue de Varenne,
75007 Paris

Paris, le 28 juillet 2026

Ref/N : 072-26

Objet : Soutien à la filière du maraîchage en agriculture biologique

Madame la Ministre,

Après plusieurs épisodes de canicule successifs — la température dépassant les 40° C dans certaines régions — et une sécheresse durable, l'agriculture française traverse une situation exceptionnelle. Les conséquences sont multiples et affectent l'ensemble des filières : surmortalité animale, tensions sur l'approvisionnement en fourrages, difficultés importantes de germination et de levée des semis, cultures fortement impactées... Plusieurs territoires ruraux et agricoles sont également touchés par les incendies de forêt.

Dans ce contexte particulièrement difficile, je souhaite attirer votre attention sur **les importantes difficultés rencontrées actuellement par les exploitations maraîchères, et notamment celles engagées en agriculture biologique**. À l'instar de l'ensemble des exploitations agricoles, elles sont confrontées à des conditions climatiques de plus en plus éprouvantes, qui fragilisent fortement leurs conditions de travail et leurs équilibres économiques.

Le printemps avait débuté dans des conditions globalement favorables. Toutefois, l'installation rapide d'épisodes de fortes chaleurs, combinée à une sécheresse persistante, a profondément affecté la filière et fragilisé les perspectives de production. Certaines cultures sont particulièrement touchées : les semis de carottes, essentiels pour les ventes d'automne, sont aujourd'hui fortement fragilisés ; les plantations de choux subissent les effets cumulés des températures élevées, de la pénurie d'eau et de certains ravageurs, notamment les altises ; le rendement des cultures de pommes de terre s'annonce également préoccupant. Les productions actuellement commercialisées, telles que les tomates, courgettes et concombres, enregistrent par ailleurs des résultats inférieurs aux attentes.

Au-delà de leurs impacts sur les cultures, ces conditions climatiques bouleversent profondément l'organisation du travail dans ces exploitations qui se caractérisent par un double investissement : d'une part dans la production, et d'autre part dans la commercialisation, passant souvent par la vente directe et des circuits de proximité.

Les fortes chaleurs imposent une adaptation des horaires de travail, avec des journées qui débutent parfois dès 4 h ou 5 h du matin. Dès le milieu de matinée, les conditions deviennent particulièrement éprouvantes sous les serres tunnels, puis en plein champ aux heures les plus chaudes.

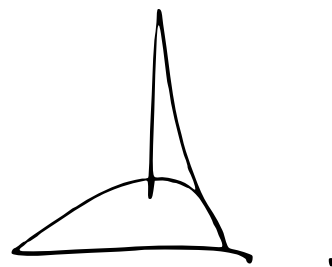
À ces contraintes s'ajoutent celles des besoins accrus en irrigation, pour laquelle les horaires imposés allongent les journées de travail.

Les conséquences de ces épisodes de chaleur, dont la fréquence et l'intensité continueront à augmenter dans les années à venir, soulignent l'urgence d'adapter les pratiques culturales et, plus largement, l'ensemble de notre modèle agricole au changement climatique.

Dans ce contexte, la situation immédiate des exploitations maraîchères, notamment en agriculture biologique, appelle une attention particulière. Il est indispensable que cette filière ne soit pas laissée à l'écart des dispositifs d'accompagnement déployés face aux effets du changement climatique : il en va de la résilience de cette filière essentielle pour notre souveraineté alimentaire et la vitalité de nos territoires.

Une concertation avec les acteurs du maraîchage est nécessaire afin d'identifier les mesures les plus adaptées et de mettre en place un soutien à la hauteur des difficultés économiques et humaines auxquelles ces exploitations sont confrontées.

Je vous remercie par avance de l'attention que vous porterez à ce dossier et vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'assurance de mes salutations respectueuses,

A handwritten signature in black ink, consisting of a stylized 'D' and 'P' joined together, with a small dot at the end.

Dominique Potier
Député de Meurthe-et-Moselle